

Présents :

- M. VERHÉE, directeur de l'école primaire Jean Rostand.
- Mme BOUTE, Florence Bouté, Adjointe aux Maires aux Bâtiments publics et ressources humaines en remplacement de Mme FISZLEIBER qui assiste au conseil d'Halphen qui a été décalé ce soir,
- Les enseignants de l'école
- Les représentantes élues de parents d'élèves titulaires et suppléantes

Excusés :

- Mme FISZLEIBER, Maire Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires
- M. BAILLEUX, responsable du service scolaire et périscolaire sur Ville d'Avray

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections de parents d'élèves.
2. Rentrée scolaires et présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation (sanitaire, sécurité)
3. Approbation des règlements intérieurs.
4. Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2020-2021.
5. Projets travaux 2020-2021.

Des remerciements sincères à l'ensemble de l'équipe, enseignants, ATSEM, AESH, gardienne, équipe périscolaire et personnel de cantine pour leur investissement quotidien et leur adaptation permanente face aux évolutions du cadre sanitaire.

S'ajoute aussi des remerciements aux fédérations qui s'impliquent tous les jours pour le bon fonctionnement de l'école et à tous les parents d'élèves qui suivent scrupuleusement le cadre sanitaire mis en place.

Ce travail partenarial nous permet pour l'instant d'avoir un bilan positif.

1) Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections du 09/10/2020

Présentation des nouveaux membres du conseil.

- Cf. tableau joint

Résultats des élections du 09/10/2020 :

Participation	
Nombre d'inscrits	668
Nombre de votants	350
Nombre de bulletins blancs ou nuls	9
Nombre de suffrages exprimés (S)	341
Taux de participation	52.40%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	17
Quotient (S/N)	20.06

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	6	38	2		2	2
P.E.E.P.	8	80	4		4	4
U.N.A.A.P.E.	17	223	11		11	11
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	31	341	17	0	17	17

**CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS
TITULAIRES-SUPPLÉANTS**

• Nom Prénom	• Liste	• Qualité
ANAÏDO Valentin	PIVA UNAAPE	Titulaire
BAUNANN Stéphanie	PIVA UNAAPE	Titulaire
ROY Etienne	PIVA UNAAPE	Titulaire
ROTHEL Elem	PIVA UNAAPE	Titulaire
ABELASSIS Kaime	PIVA UNAAPE	Titulaire
DORBEK Anna	PIVA UNAAPE	Titulaire
GUIR Patricia	PIVA UNAAPE	Titulaire
LEONARD Stéphanie	PIVA UNAAPE	Titulaire
ACKERMANN Julia	PIVA UNAAPE	Titulaire
BURELLE Laurianne	PIVA UNAAPE	Titulaire
VOUARD Audrey	PIVA UNAAPE	Titulaire
PLUCHET Aurélie	PEEP	Titulaire
CAHANIN Judith	PEEP	Titulaire
BLANCHET Damien	PEEP	Titulaire
GEOFFROIS Corinne	PEEP	Titulaire
PAPUCCI Laura	FCPE	Titulaire
COUR Marielaine	FCPE	Titulaire
CHRISOSTOME Nouel	PIVA UNAAPE	Suppléant
BELAZOUZ Cassi	PIVA UNAAPE	Suppléant
SCHOUKROUN Peggy	PIVA UNAAPE	Suppléant
CAILLARDIN Sandrine	PIVA UNAAPE	Suppléant
CAROL Laura	PIVA UNAAPE	Suppléant
Le BOUCHER DHERVILLE Estelle	PIVA UNAAPE	Suppléant
DACOSTA Carlo	PIVA UNAAPE	Suppléant
MARTINEZ Karina	PIVA UNAAPE	Suppléant
GAGNIERE Aurélie	PEEP	Suppléant
SÉURIN RANET Delphine	PEEP	Suppléant
ALAR - BAUD Karla Jose	PEEP	Suppléant

• Nom Prénom	• Liste	• Qualité
REYES Isabelle	PEEP	Suppléant
BEAÏTO Christine	FCPE	Suppléant
BORDERIES Karina	FCPE	Suppléant

Taux identique à l'année précédente, malgré un vote uniquement par correspondance.

Décision prise lors du dernier conseil de l'année pour maintenir ou non ce vote uniquement par correspondance pour l'année 2021-2022.

2) Présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation (sanitaire et sécuritaire)

Suite à la fermeture d'une classe d'élémentaire à la rentrée, l'école primaire comprend 12 classes en élémentaire et 5 classes en maternelle.

Deux enseignants sont remplaçants sur l'école (TRS). Si les deux personnes qu'ils sont amenés à remplacer verront probablement leur absence prolongée sur l'année, leur statut peut toujours potentiellement les amener à effectuer d'autres remplacements sur la circonscription en fonction des besoins.

				2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010		
		Quotité	Jours travaillés	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Dir	Paul VERHEE	100%											
PS	Elsie DESIRE	100%		28								28	
PS-MS	Magali ARFEUX	75%	MJV	10	15							25	
	Aurélien SPITZ	25%	L										
PS-MS	Emmanuelle BROUARD	75%	LJV	10	15							25	133
	Aurélien SPITZ	25%	M										
MS-GS	Séverine LEROUX	100%			10	16						26	
GS	Lya CLEMENT	50%	LM									29	
	Mickaël LUDET	50%	JV			29							
CP a	Muriel NIZOUT	100%					26					26	
CP b	Aurélie TARDIVEL	75%	LMJ									25	321
	Clothilde LAMBARE	25%	V					25					

CP-CE1	Valérie CHATENET	100%				6	16					22									
CE1 a	Marie MEIERS	100%					28					28									
CE1 b	Sandrine BOUTIN	50%	LM				28					28									
	Nathalie GUEVALOT	50%	JV																		
CE2 a	Laure BRUNSTEIN	50%	JV						28			28									
	BUFFETRILLE Clément (TRS)	50%	LM																		
CE2 b	Olivier de BEAULIEU	100%							29			29									
CE2- CM1	Marie-Alice LE GAGNEUX	100%						8	14			22									
CM1 a	Héloïse GALESNE	100%								27		27									
CM1 b	Timothée GOUBERT (TRS)	100%								27		27									
CM2 a	Aurélié CHAPEL	100%									30	30									
CM2 b	Frédéric POTTIER	100%									29	29									
												48	40	45	57	72	65	68	59	454	

▪ Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Composition :

- Mme RUIS : **Maître G** (enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative). Elle s'occupe des enfants dont le comportement corporel, émotionnel ou relationnel gêne les apprentissages.
- Mme FOUCAULT : **Psychologue scolaire**. Elle analyse les difficultés des enfants au moyen d'outils qui lui sont propres (entretiens, observations, tests psychométriques...) et élabore avec l'équipe éducative (parents, enseignants...) des aides adaptées. Il participe à l'intégration scolaire.

Le réseau intervient à la demande de l'équipe enseignante et/ou des parents. L'aide a lieu sur le temps scolaire et peut se faire en classe ou en dehors de la classe après information et rencontre des parents. Les parents peuvent joindre directement le RASED : lien direct sur le blog de l'école.

▪ La MDPH, l'enseignant référent et les PIAL

C'est la MDPH (Maison Départementale du Handicap) qui reconnaît le handicap et détermine les aides possibles.

Pour chaque école, c'est l'**enseignant référent** spécialisé sur le handicap qui est chargé d'exercer les fonctions de référent auprès de chacun des élèves handicapés du département. Il contribue aussi à l'accueil et à l'information de l'élève ou des parents sur toutes les questions relatives au handicap qu'ils peuvent se poser. Pour la primaire Jean Rostand, c'est M. LEBEGUE qui intervient sur notre école. Les parents peuvent joindre directement l'enseignant référent (numéro disponible en appelant l'école).

Evolution de l'organisation sous forme de **PIAL** (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés). L'objectif est de favoriser la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

• Organisation CHAM et bilangue

- CHAM :

Réaffectation de l'ensemble de ce cursus sur une seule école de Ville d'Avray depuis l'année dernière pour des raisons de cohérence pédagogique. C'est l'école de La Ronce qui accueille cette classe CHAM. Lors de l'inscription en élémentaire, il est important d'anticiper une éventuelle inscription dans ce cursus pour ne pas devoir changer d'école en cours de primaire.

- Initiation bilangue anglais-allemand :

Proposé à partir du CM1 avec Mme Le Gagneux. Décloisonnement mis en place pour assurer cet enseignement.

Contexte sanitaire et sécuritaire

Organisation générale :

- Entrée / sortie :

En élémentaire, maintien de l'organisation mise en place pour les entrées et les sorties avec deux zones différentes.

En maternelle, les parents ne peuvent plus rentrer et une sortie échelonnée est mise en place à partir de 16h10.

- Lavage des mains :

En élémentaire, lavage des mains le matin au gel à l'entrée ou aux toilettes pour ceux qui le préfèrent. Avant et après chaque récréation lavage au gel ou aux toilettes pour ceux qui le préfèrent.

En maternelle, lavage des mains dans les classes ou aux toilettes le matin et avant / après chaque récréation.

Pour tous les élèves le midi, lavage des mains aux toilettes avant le repas et à la fin de la pause méridienne.

Rappel de l'importance d'assurer un lavage des mains de vos enfants dès qu'ils rentrent à la maison.

- Sens de circulation :

Le sens de circulation mis en place en élémentaire depuis la rentrée est maintenu tout au long de la journée (temps scolaire et périscolaire).

En maternelle, un sens de sortie / entrée lors des récréations permet aussi de limiter les croisements des classes.

- Récréation :

Maintien des deux créneaux en élémentaire avec un renforcement par zone. Ce même zonage est aussi poursuivi sur le temps périscolaire dans la mesure des capacités d'accueil.

En cas de pluie ne permettant pas de mettre les élèves dans la cour, des salles de classes seront utilisées sur le temps de la pause méridienne. Sur le temps scolaire un temps sera dédié pour aller aux toilettes suivi d'un temps calme en classe.

En maternelle : mise en place de créneaux avec zonage. Toutes les classes de maternelle ont ainsi une récréation séparée.

Les jeux (cartes, billes...) sont désormais interdits à l'école pour éviter tout échange. Chaque élève peut par contre amener un livre personnel pour pouvoir le lire (récréation, périscolaire...)

Temps périscolaire :

- Cantine :

Les élèves du CP au CM1 mangent par groupe classe dans le réfectoire. Tous les groupes classe sont séparés par une table vide.

Les élèves de CM2 mangent en salle des colonnes puis vont à Chanteclerc ou au gymnase.

Cette organisation permet d'assurer la mise en place du zonage des autres classes sur la récréation de la pause méridienne.

Il n'y a plus d'activités proposées sur le temps de la pause méridienne à l'exception des échecs ou tout sera nettoyé entre chaque groupe.

Rotation des élèves de maternelle qui mangent par groupe classe en rotation. Après le repas des PS qui partent à la sieste, les trois classes avec des élèves de MS et / ou de GS alternent sur le temps de la pause méridienne entre les deux zones de la cour et le préau. Aucun brassage n'est ainsi assuré.

- Etude :

L'organisation actuelle permet aux élèves du 1^{er} créneau (16h45-17h25) de rester aussi pendant le 2^{ème} créneau pour finir leur travail avec le 2nd groupe (17h25-18h00). Cela ne sera plus possible pour éviter tout brassage. Obligation pour eux de descendre en activité à la fin de leur temps d'étude.

Enseignements :

- LVE :

Les séances d'allemand en CM2 qui se faisaient en décloisonnement ont été suspendues. Une réorganisation en CM1 a permis de maintenir cet enseignement en respectant les groupes constitués pendant les récréations et le périscolaire.

- EPS, natation et projets pédagogiques :

Les dernières informations reçues semblent indiquer que la mise en place du projet de **classe de découverte** que nous souhaitons proposer cette année aux CM2 risque de ne pas pouvoir se faire. Nous vous tiendrons informés dès qu'une confirmation nous sera donnée.

La piscine est maintenue pour les élémentaires. Pour les GS, les séances sont prévues sur deux cycles entre mars et juin mais ceux-ci ne pourront se tenir que si les conditions sanitaires permettent à nouveau aux parents de passer en amont l'agrément obligatoire de l'éducation nationale.

Sécurité :

Lien avec le référent école de la police nationale pour le suivi.

Exercice PPMS intrusion effectué avant les vacances. D'autres PPMS sont prévus cette année.

3) Approbation des règlements intérieurs

▪ Règlement intérieur du conseil d'Ecole de la primaire Jean Rostand :

➤ Unanimité

▪ Règlement intérieur de la primaire Jean Rostand :

Le règlement s'applique donc sur l'ensemble du temps scolaire et périscolaire.

Y est rajouté une précision sur le gel hydro alcoolique.

➤ Unanimité

Celui-ci sera distribué à tous les élèves de la primaire Jean Rostand pour lecture et signature par eux et leurs parents.

4) Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2020-2021.

Le contexte sanitaire complexifie la mise en place de projets.

Evolution avec un recentrage sur des projets avec des interventions prévues sur l'école.

L'axe linguistique et musical du projet d'école sont au cœur des interventions mises en place.

- Projet EMILE avec une assistante langue anglophone pour appuyer sa mise en place. L'assistante langue américaine initialement prévue ne pourra pas venir à cause du contexte sanitaire. Grâce au travail partenarial avec Mme GOUSSELIN, professeur d'anglais au collège, une autre assistante a pu être proposée qui réside déjà en France. Nous sommes dans l'attente de la validation du partenariat. Son arrivée pourra ensuite se faire rapidement.

Objectif du projet EMILE : Cet apprentissage permet aux élèves d'améliorer naturellement leurs compétences dans une langue vivante étrangère en concentrant l'essentiel de leurs efforts dans la discipline qu'ils apprennent.

- Projet de théâtre en anglais avec la compagnie Drama-Ties. Proposée aux enseignants d'élémentaire. Présentation faite par Mme Brunstein.

- Projet théâtre intercycles (GS au CE1). Présentation faite par Mme Leroux.

- Projet musique avec l'intervenant du conservatoire Jean-Luc Tournet. Si la chorale de Noël ne pourra se faire cette année, travail pour une éventuelle réalisation qui pourrait être transmise aux parents.

- Projet Cajon

- Le projet classe de découverte ne pourra probablement se faire.

- Les éco-délégués sont aussi au cœur d'un des axes du projet d'école. Actuellement les réunions et les projets menés avec eux ne peuvent se faire à cause des conditions sanitaires. Réflexion pour trouver une solution en s'appuyant sur le numérique pour les réunir.

Le projet d'école de la primaire Jean Rostand

Actualisation 2020-2021 : intitulé « Des parcours linguistiques, artistiques et sportifs pour découvrir autrui, pour mieux se connaître et pour se respecter »

Ses différents axes :

- **Axe 1 : Parcours artistique et culturel centrée autour de la musique :**
 - Pour faire découvrir aux élèves le patrimoine culturel universel en leur permettant de dépasser leurs seuls codes et valeurs.
 - Pour apprendre à se connaître (découvrir les univers musicaux que l'on apprécie et que l'on apprécie moins) mais aussi apprendre à connaître les autres, à les comprendre et ainsi à les respecter et ainsi mieux vivre ensemble.
- **Axe 2 : Parcours linguistique**
 - Renforcer l'apprentissage des langues vivantes étrangères afin de développer chez les élèves la compétence culturelle et la « tolérance à l'ambiguïté »¹, deux éléments facilitant la connaissance, la compréhension et le respect d'Autrui. Deux projets structurels servent de supports :
 - Sensibilisation bilangue allemand-anglais proposée aux élèves de CM1 et CM2
 - Projet EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) et ERASMUS +
- **Axe 3 : Parcours sportif :**
 - Pour faire découvrir aux élèves la diversité des sports (contemporains, régionaux, anciens...) et qu'ils se constituent une culture sportive riche et cohérente tout au long de leur parcours en prenant conscience de son universalité.
 - Pour prendre conscience du rôle de la règle et de son respect (arbitrage) pour jouer ensemble. Parce que « la pratique d'une activité sportive (...) accélère le développement de certaines capacités intellectuelles clés chez l'enfant. »
- **Axe 4 : Garantir au sein de l'école la cohérence de l'enseignement, la continuité des parcours d'apprentissage et l'implication des élèves.**
 - A travers des projets intercycles et en les incluant dans un parcours scolaire identifié et cohérent, valoriser et responsabiliser les élèves tout au long de leur scolarité en leur permettant d'être acteurs du bon fonctionnement de l'école. Différents projets servent de supports :
 - Tutorat CP-CM2
 - Eco-délégués
 - Médiateurs

L'amélioration de la maîtrise de la langue pour permettre à tous les élèves d'échanger et de communiquer dans des situations adaptées et diversifiées tout au long des cycles I, II et III doit se retrouver au sein des actions proposées.

5) **Projets travaux année 2020-2021.**

Les travaux se poursuivent cette année selon un calendrier qui a dû être revu à cause des conditions sanitaires et de difficultés liées directement aux entreprises (nouvel appel d'offre pour la société de chauffage qui a fait défaut).

Les peintures ont été faites dans les classes cet été. Pendant ces vacances de Toussaint les couloirs en maternelle et les toilettes en élémentaire ont été repeints et un nouveau portail a été installé en élémentaire. Le planning du reste de l'année doit nous être donné prochainement. Le gros œuvre sera fait lors des grandes vacances.

Mme Corbin (directrice des services techniques) sera invitée lors du prochain conseil d'école pour faire le point sur ces travaux. Remerciements adressés à Mme Corbin pour avoir veillé à s'assurer que le ménage complet puisse être fait entre la fin des travaux et la reprise des cours.
